



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjointes,
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

29 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS RÉSERVÉS AUX EMPLOIS SAISONNIERS

Comme chaque année, il est proposé au Conseil municipal de créer des emplois temporaires indispensables au bon fonctionnement des services pendant la période estivale en application des dispositions de l'article **L.332-23 2°** du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale cumulée de 6 mois par période de 12 mois.

Ces emplois appartiennent à la catégorie hiérarchique C et sont rémunérés sur la base du Smic horaire (Brut : 11.88 € de l'heure, taux au 01/11/2024) ainsi que 10% de congés payés.

DIRECTION VIE DE LA CITE :

Service Culture et patrimoine : Soit 7 recrutements

- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet **du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026 (Tour de Grède)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet **du 1^{er} août 2026 au 31 août 2026 (Tour de Grède)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet **du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026 (Maison du patrimoine)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet **du 1^{er} août 2026 au 31 août 2026 (Maison du patrimoine)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'agent d'accueil à temps complet **du 26 juin 2026 au 17 juillet 2026 (Galerie Révol)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'agent d'accueil à temps complet **du 18 juillet 2026 au 9 août 2026 (Galerie Révol)**, soit 1 recrutement.
- 1 poste d'agent d'accueil à temps complet **du 10 août 2026 au 31 août 2026 (Galerie Révol)**, soit 1 recrutement.
- 2 postes d'adjoints techniques pour les « Quartiers d'été » à temps complet **du 15 juin 2026 au 30 août 2026**, soit 2 recrutements d'Assistant.e régie générale, manutention.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le rapport présenté,

- **VOTE** les crédits nécessaires aux postes proposés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 30 avril 2026.
Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 05/05/2026



Marie-Lyse BISTUÉ

